

MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL

MUNICIPAL

Du 19 Mai 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 7

Convocation: 12/05/2016

L'an deux mille seize le dix-neuf Mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER Maire de la Commune.

CHOIX DE LA SOCIETE POUR LA COORDINATION SPS (COORDINATION DE SECURITE POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE)

Mr le Maire présente 3 devis concernant la coordination SPS, coordination de sécurité pour les travaux de la Mairie.

COORDICA Conseil pour un montant de 4040 € HT

QUALICONSULT pour un montant de 2600 € HT

CFC pour un montant de 2380 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la Société CFC pour un montant de 2380 € HT

QUESTIONS DIVERSES

Mr Hervé PAUCELLIER demande à ce qu'ils soient nommés, suite à la démission de Mme Marie-Laure PARIS, de nouveaux membres à la commission des affaires scolaires, et à la mission locale.

Commission des Affaires Scolaires :

Titulaire : Mme Madeline DOUA

Suppléant : Mr Thierry PARIS

Mission Locale :

Titulaire : Mme Emilie FERRE

Suppléant : Mr Romaric PAUCELLIER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Séance levée à 19h45.